

## **Introduction**

La recherche que je mène actuellement comprend trois spécificités marquantes directement en lien avec le questionnement de ce séminaire. La première concerne mon activité antérieure et la posture qui s'y rapporte. Pendant six ans, j'ai mené une activité de paysagiste libéral au sein d'un collectif intitulé *alpage – atelier de paysage en partage*. Cette pratique professionnelle m'a amené à vouloir formuler un retour réflexif sur les projets de paysage réalisés à cette occasion et a, par la suite, fortement orienté la problématique de la présente recherche doctorale. La deuxième spécificité correspond au contexte de réalisation de ma thèse. Initiée depuis juillet 2015, dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE) au sein de l'Unité Mixte de Recherche Passages (UMR 5319) et du «Grand Projet des Villes Rive Droite» (GPV-RD), ce travail de recherche, ancré dans l'action est réparti équitablement entre le temps d'écriture de la thèse et le développement d'un projet de paysage intitulé *La sagesse des jardiniers*. Cette appellation illustrant à la fois une perspective concrète – la réalisation d'un plan de gestion intercommunal d'un vaste espace public de 240 ha intitulé le «Parc des Coteaux» - et la problématique principale de cette recherche - *existe-t-il une nouvelle démarche éthique, à travers une approche jardinière, sur laquelle les projets de paysages peuvent se fonder ?* La troisième spécificité renvoie aux liens noués entre ces deux postures. Précédemment engagé dans la conduite de projets de paysages en tant que paysagiste indépendant, j'ai été missionné de 2013 à 2015 par le GPV-RD pour une mission d'accompagnement auprès d'élus, de techniciens et de jardiniers. C'est dans la continuité de ce travail que la thèse a été pensée, conduisant à passer d'une position de praticien à celle de *praticien-chercheur* et de la conduite d'un projet à celle d'une «recherche-projet» (Findeli, 2004). Il est ainsi proposé ici de faire état d'un retour d'expériences, visant à montrer les articulations à l'œuvre entre une recherche doctorale et un projet de paysage.

Pour cela, je présenterai, d'abord, en quoi ma recherche doctorale peut-elle être apparentée à une *recherche-action*. Je préciserai, ensuite, le contexte de ce travail de thèse, complété d'un retour sur la genèse de sa mise en place, montrant qu'il résulte d'un passage de la conduite d'un projet à une recherche-projet appliqué aux paysages du Parc des Coteaux en tirant partie de la pensée d'Alain Findeli. Enfin, en guise de conclusion, il est envisagé de faire un premier bilan des liens effectifs entre recherche et projet dans le cadre de cette thèse aujourd'hui à mi-parcours.

## **Conventions industrielles de formation par la recherche, peut-on parler de recherche-action ?**

Il s'agit ici de clarifier le sens accordé à la recherche-action à travers la mobilisation d'un état de l'art réalisé en 2014 par Christian Gonzalez-Laporte sur le sujet et à confronter les enseignements qu'il en tire à ma propre expérience : une recherche doctorale menée dans le cadre d'une CIFRE.

Selon Christian Gonzalez-Laporte, la plupart des chercheurs concernés par la recherche-

action s'accordent à faire état des travaux de Kurt Lewin (1947) et à le considérer comme étant l'un des précurseurs de cette démarche scientifique. Pour Lewin, la recherche-action «est une démarche fondamentale dans les sciences de l'homme, qui naît de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. Elle poursuit un objectif dual qui consiste à réussir un projet de changement délibéré et ce faisant, faire avancer les connaissances fondamentales dans les sciences de l'homme. Elle s'appuie sur un travail conjoint entre toutes les personnes concernées. Elle se développe au sein d'un cadre éthique négocié et accepté par tous » (Lewin, 1947, Liu, 1992).» À partir de cette définition, il me semble possible d'interroger mon propre travail de recherche sur deux aspects. (i) Correspond-t-il à un besoin exprimé de production et de validation de connaissances pratiques (Gonzalez-Laporte, 2014) ? (ii) Inclut-il un processus démocratique dont l'enjeu est de répondre à des problèmes identifiés collectivement (*Ibid*) ? Pour apporter des éléments de réponses, il est proposé de clarifier le cadre de ce travail de recherche.

Le dispositif CIFRE est développé en France depuis plus de trente ans. Il repose sur l'association de quatre acteurs<sup>1</sup> : une entreprise ou une institution publique, un laboratoire de recherche académique, un doctorant et l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), chargée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de la mise en œuvre de ce dispositif. Dans le cas présent, cette relation quadripartite implique le Grand Projet des Villes Rive Droite (GPV-RD), au sein duquel je suis salarié pour une durée de trois ans, l'Unité Mixte de Recherche Passages (UMR 5319), qui accueille mes travaux de recherche, moi même, qui détient un double statut de «salarié-doctorant»<sup>2</sup>, et l'ANRT, qui a contracté avec le GPV-RD la convention CIFRE sur la base de laquelle une subvention lui est versée pendant trois ans.

Pour le Ministère chargé de la recherche, l'enjeu de la mise en place des CIFRE est de favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée. Il est ainsi précisé que «L'entreprise recrute en CDI ou CDD un diplômé de niveau M à qui elle confie une mission de recherche stratégique pour son développement socio-économique.»<sup>3</sup> Une recherche développée dans le cadre d'une CIFRE positionne donc le doctorant dans une posture à la fois de chercheur et d'acteur dont l'objectif est bien de produire des connaissances ayant une visée pratique. Au sein du GPV, cela semble bien intégré. Je ne suis pas seulement considéré comme le «chargé de mission nature du Parc des Coteaux». Toutes les personnes avec qui je travaille ont bien connaissance de mon double statut, ainsi que de l'organisation de mon temps de travail correspondant<sup>4</sup>. Je (et on) me présente comme tel auprès des partenaires depuis le début de mon travail. Pour autant, malgré ce contexte favorable il s'agit d'un exercice difficile, car la conduite de l'action est exigeante et peut rapidement prendre le dessus sur le travail de recherche. Nous reviendrons en conclusion sur ce glissement éventuel.

Dans le cadre des CIFRE, la question de la posture du chercheur face à son terrain interpelle. Dans ce contexte de travail où l'action et la recherche sont intrinsèquement liées, comment peut-on associer les postures possiblement contraires de distanciation et d'implication ? Car si la recherche peut appeler à une prise de distance dans l'analyse de l'action, l'action appelle de son côté à une implication, à des choix, des prises de positions au service du projet. Dans le cas présent,

1- Les Conventions Industrielles de Formation par la REcherche (CIFRE) ; Définition, mode d'emploi : [http://www.anrt.asso.fr/fr/espace\\_cifre/mode\\_emploi.jsp?p=40](http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/mode_emploi.jsp?p=40)

2- *Ibid*

3- *Ibid*

4- Mon temps de travail est réparti équitablement entre le temps d'écriture de la thèse (50%) et le rôle de chargé de mission (50%) – constitutif de mon travail de terrain de la thèse



Fig.1. Rencontre parLAB # 1 sur le terrain en présence des jardiniers et des techniciens des villes, février 2013, à Cenon (33)

la méthode envisagée propose d'assumer pleinement ce double positionnement de chercheur-acteur, de ne pas essayer de s'en extraire mais au contraire de s'en saisir, de le considérer comme un mode de recherche au service de l'action, et inversement. *«C'est cette prise de conscience qui appellerait un changement de conception de l'observation, prenant pleinement en considération la participation active du chercheur à son terrain, et en faisant un réel outil de connaissance.»* (Soulé, 2007). Cette thèse prend ainsi pour point de départ une approche à la fois réflexive mais également empirique à travers un travail collectif, immersif et impliqué auprès d'élus et de techniciens locaux dans une perspective pragmatique. En ce sens, la recherche et l'action se guident mutuellement. La recherche vient se greffer sur l'action avec une visée de transformation des pratiques des acteurs (Auziol, 2006), et réciproquement l'action tire parti de cette *«recherche-impliquée»* (Bretegnier, 2009) pouvant contribuer à une évolution de la politique publique ici appliquée au paysage.

Pour autant, afin que la conduite d'une recherche-action puisse répondre pleinement au double objectif de contribuer à la construction de nouveaux savoirs et de proposer de nouvelles configurations d'action, il paraît nécessaire de clarifier en amont, et dans la durée, le rôle de chercheur au sein de l'action. À cet égard, une CIFRE peut être assimilée à un processus collectif dont l'enjeu est de répondre à des problèmes partagés. En amont de la mise en place de la convention, le doctorant, son ou ses directeurs(trices) de recherche, ainsi que l'entreprise ou l'institution publique accueillante, doivent trouver un point de convergence entre les intérêts de la recherche et ceux du développement socio-économique. Ce processus, déclenché pour le dépôt d'un dossier auprès de

l'ANRT, doit se poursuivre tout au long des trois années afin d'assurer un rôle de veille de la part de chacune des parties prenantes. S'il s'agit là d'une des qualités des CIFRE, il peut tout autant être l'une de ses fragilités. Le bon déroulement de ce processus collectif repose sur une bonne compréhension des attentes de chacun et sur un engagement réciproque dans sa mise en œuvre. Si l'une des parties ne s'ouvre pas à la culture de l'autre – la conduite d'une recherche et celle d'une action – le doctorant peut se retrouver tiraillé entre les deux approches et perdre pied dans cet exercice qui nécessite un passage constant entre les deux.

En conclusion, une CIFRE peut tout à fait être apparentée à une recherche-action. Il s'agit ici d'un partenariat quadripartite au long court mettant en jeux des objectifs partagés, mais également des relations humaines sur lesquelles repose le bon développement de ces liens noués entre la recherche et l'action. Si la présente recherche peut dès lors affirmer cet ancrage méthodologique, il semble possible de poursuivre en formulant l'hypothèse qu'elle relève également d'une *recherche-projet*. Dans le cas présent, cette CIFRE s'inscrit en effet dans la continuité d'un processus de projet déjà à l'œuvre au sein du GPV-RD, permettant d'interroger les influences potentielles de ce processus sur la mise en œuvre de cette recherche.

### ***La sagesse des jardiniers, quelles interactions existent-ils entre le projet et la recherche appliqués aux Parc des Coteaux ?***

Il ne s'agit pas ici d'éprouver toutes les dimensions méthodologiques et épistémologiques émergentes entre la recherche et le projet, mais d'en proposer une approche par l'expérience. Comment, en somme, cette recherche a-t-elle pu être formulée, d'un point de vue méthodologique, sur les bases d'un projet en cours ? Pour répondre à cela, je préciserai, d'abord, le contexte et la genèse de ce

travail de thèse permettant, ensuite, de saisir les liens éventuels avec ce que Alain Findeli appelle la « *recherche-projet* ». Mais explicitons, en premier lieu, la nature de *La sagesse des jardiniers* et du *Parc des Coteaux*

Le Parc des Coteaux est un vaste « espace de nature » situé dans la Métropole de Bordeaux. Il est composé de dix parcs publics d'une superficie totale de 240 ha, répartis sur les coteaux situés en rive droite de la Garonne. Ce projet fait l'objet d'une action intercommunale, depuis 2002, portée par les quatre villes composant le GPV-RD : Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. La sagesse des jardiniers est un projet co-construit avec des élus, des techniciens et des jardiniers de ces quatre collectivités. Sa mise en œuvre fait suite à une mission conduite de 2013 à 2015 par le collectif alpage<sup>5</sup>, visant à accompagner les communes dans la réalisation d'une *Charte intercommunale de la gestion et des usages du Parc des Coteaux*.

Au bout d'une année, cette charte s'est incarnée dans la création du *parcLAB des Coteaux*<sup>6</sup>. Le parcLAB est le diminutif du Laboratoire du Parc des Coteaux. Il s'agit d'un dispositif basé sur un cycle de quatre rencontres annuelles durant lesquelles les responsables et les jardiniers des services environnements des quatre villes concernées se retrouvent sur le terrain pour échanger sur les pratiques de chacun. Il se définit ainsi : « *Il ne s'agit pas d'un document figé dans le temps. Il s'agit d'un processus de rencontres basé sur l'écoute, le partage, l'expérimentation, la montée en compétence et la mutualisation de moyens, pour agir concrètement ensemble sur le Parc des Coteaux.* »<sup>7</sup>

5- alpage – atelier de paysage en partage est cofondé en 2009 par Stéphane Duprat et moi-même, tous deux paysagistes dplg indépendant. Cet atelier a été créé à la suite de nos études à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux. <http://www.collectif-alpage.fr>

6- Un site internet relate toute l'histoire du parcLAB. <https://parclab.wordpress.com/>

7- <https://parclab.wordpress.com/la-demarche/>

8- Mémoire de recherche réalisé en vue de l'obtention de la mention recherche au diplôme de paysagiste dplg



Fig.2. Rencontre parLAB # 1 en salle en présence des techniciens des villes, février 2013, à Cenon (33)

La mission d'alpage se termine ainsi suite à l'expérimentation et la mise en place du parLAB. C'est dans la continuité de ce travail que la CIFRE voit le jour en 2015.

D'un point de vue théorique, le montage de la CIFRE tire parti de la réalisation d'un mémoire de recherche élaboré en 2014<sup>8</sup>. Ce travail va me permettre de commencer mon initiation à la recherche et de formaliser, à travers cela, les premiers contours d'une recherche doctorale appliquée à l'exploration des pratiques paysagistes au prisme de *l'éthique*. L'énonciation de la problématique de recherche de la CIFRE s'inscrit ainsi dans la continuité de cette recherche. Au même moment, un bilan des trois années d'activité du parLAB est effectué avec l'ensemble des acteurs concernés. Il en ressort d'un point de vue plus empirique que la dynamique lancée par le parLAB s'essouffle et ne suffit pas à passer concrètement à l'action, même si tout le monde s'entend sur le bienfait et la nécessité de ces rencontres régulières sur le terrain. Ce bilan a ainsi conduit, à l'automne 2015, à la formulation d'un besoin collectif : la réalisation d'un *Plan de gestion intercommunal du Parc des Coteaux*. Pour cela, il est envisagé d'étudier le patrimoine faunistique et floristique présent sur l'ensemble du Parc, de développer plus en avant la thématique des usages sociaux jusqu'ici peu abordée et d'envisager des modalités concrètes de passage à l'action. La CIFRE est ainsi réalisée sur la base d'une problématique de recherche, d'une perspective concrète et de deux hypothèses croisées : une hypothèse de recherche - *Le changement des pratiques paysagistes peut-il se fonder sur l'existence d'une «sagesse jardinière»* - et une hypothèse d'action - *Tirer parti d'une sagesse appliquée à l'acte de jardiner pour aller vers une gestion partagée et bienfaitrice des paysages*.

La concrétisation de la CIFRE me permet ainsi d'effectuer un passage d'une position de praticien à celle de praticien-chercheur. Une dynamique qui va produire trois phénomènes marquants. Le premier correspond à la possibilité de renforcer, et de faire perdurer dans le temps, la relation de proximité façonnée depuis trois ans avec les élus, les responsables et les jardiniers des collectivités - ce qu'Alexis Pernet nomme la construction d'une expérience spatiale et relationnelle (Pernet 2014). Alors qu'habituellement le passage de relais se fait à ce moment précis avec la maîtrise d'ouvrage, l'opportunité de faire perdurer le projet en intégrant moi-même la maîtrise d'ouvrage contribue à renouveler l'approche. Le deuxième fait marquant correspond à l'inscription de cette continuité du projet dans le cadre d'une recherche doctorale, permettant d'envisager un renouveau de ma pratique professionnelle nourrie par les retombées d'un travail de recherche. Le troisième, enfin, correspond à la possibilité d'initier ce plan de gestion intercommunal, dont l'ambition est de sélectionner une équipe pluridisciplinaire pour son élaboration sur une durée de douze mois. Ce plan de gestion devient ainsi un élément central dans la mise en œuvre de ma recherche-action.

Sur ces bases, je postule qu'il s'agit ici d'un nouveau positionnement personnel spécifique dans le processus de projet, mais, également, d'une possibilité de modifier ce processus en développant une capacité à construire une réflexion, d'ordre critique et épistémologique, sur la pratique du projet et sur l'action publique dans le domaine du paysage. L'objectif est bien de reformuler le cadre de l'action en lien avec l'élaboration de la problématique de ma thèse. C'est la raison pour laquelle, il me semble possible de formaliser un lien théorique avec la pensée d'Alain Findeli à propos de la recherche en design, désignée comme une recherche-projet. Selon lui «*L'expérience montre que les candidats à un doctorat en design commencent par formuler leur projet de recherche sous la forme d'un projet de*

*design. [...] Mais il s'agit dans un second temps — et c'est là une étape décisive — de transformer leur question de design en question de recherche. [...] Le passage d'une question de design à une question de recherche ne s'effectue pas automatiquement : c'est un acte constructif.*» (Findeli, 2015) Je reconnais bien là le processus dans lequel ma recherche a vu le jour. Mais l'on peut également retenir cela : «*les chercheurs en design [...] sont imprégnés de la culture intellectuelle du design, la culture du projet. Ils ne font pas qu'observer, expliquer et/ou comprendre ce qui se passe dans le monde (visée gnoséologique), ils recherchent ce qui dysfonctionne dans le monde (visée diagnostique et méliorative). En d'autres termes, les chercheurs en écologie humaine considèrent le monde comme un objet (à connaître) alors que les chercheurs en design le considèrent comme un projet (à réaliser). On appellera « projective » une telle visée épistémologique.*» L'hypothèse du basculement de la conduite d'un projet à une recherche-projet appliquée au Parc des Coteaux semble trouver tout son sens à travers cette visée méthodologique et épistémologique.

## **Conclusion et ouverture**

Cette recherche a commencé depuis un peu plus d'un an seulement, il est encore tôt pour être en mesure de formuler un retour réflexif complet sur la méthodologie et la posture envisagées, pour autant après ces quelques mois, il est possible d'exprimer les difficultés rencontrées dans l'articulation souhaitée entre recherche et projet dans ce travail de thèse. La volonté de recul épistémologique nécessaire dont l'enjeu est de réussir à penser l'action en permanence avec une articulation théorique n'a pas été une chose facile pour quelqu'un dont la pratique professionnelle se situe initialement dans la conduite de projet de paysage. La construction des relations sociales entre les différents acteurs concernés auxquels le chercheur-acteur prend lui-même part nécessite, en contre-partie, une rigueur dans la prise de distance pour mettre à plat les matériaux récoltés

et en tirer une analyse théorique. La formulation des objets et des problématiques de cette thèse se sont ainsi parfois un peu dissous dans une pensée intuitive plutôt que pleinement conscientisé par un travail de formalisation théorique du projet. En cela, le travail de la thèse joue bien un rôle d'apprentissage permettant de mesurer l'importance de la construction d'un cadre méthodologique pour une articulation fertile entre recherche et projet.

Par ailleurs, si cette injonction de prise de distance régulière de l'action paraît nécessaire comme cadre analytique méthodologique de la recherche, comment est-il possible - inversement – de « ramener les pratiques et les langues scientifiques vers la vie quotidienne » (De Certeau, 1990) ? Car si la recherche contribue à la construction de nouveaux savoirs la question de son accessibilité paraît également centrale pour les acteurs impliqués. Comment conserver l'essence scientifique de ce travail de recherche tout en permettant son accessibilité à un large public ? La poursuite de cette recherche-projet s'appliquera à y apporter des éléments de réponse.

## **Bibliographie**

- Auziol Eric, 2006, Méthodologie de la recherche action sur les nouveaux usages.
- Bretegnier Aude, 2009, « Sociolinguistique alter réflexive. Du rapport au terrain à la posture du chercheur », *Cahiers de sociolinguistique*, n° 14, p. 27-42.
- Chambelland Benjamin, 2014, La profession de paysagiste et le paysage, à l'épreuve de l'éthique ; En quête de sens et de mises en application, Mémoire de recherche en vue de l'obtention de la mention recherche au diplôme de paysagiste dplg.
- De Certeau Michel, 1990, *L'invention du quotidien*, Collection Folio essais, n° 146, Gallimard, 416 p.
- Findeli Alain, 2004, La recherche-projet : une méthode pour la recherche en design, Texte de la communication présentée au premier Symposium de recherche sur le design tenu à la HGK de Bâle sous les auspices du Swiss Design Network les 13-14 mai 2004 et publiée en allemand dans Michel, R. (dir.), *Erstes Designforschungssymposium*, Zurich, SwissDesignNetwork, p. 40-51.
- Findeli Alain, 2015, « La recherche-projet en design et la question de la question de recherche : essai de clarification conceptuelle », *Sciences du Design*, n° 1, p. 45-57.
- Gonzalez-Laporte Christian, 2014, Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations ? Rapport de recherche, Labex ITEM, 27 p.
- Liu Michel, 1992, « Représentation de la recherche-action : définition, déroulement et résultats », *Revue Interantionale de Systémique*, vol. 6, n°4, p. 293-311.
- Pernet Alexis, 2014 « Histoire, critique et expérience. Le grand paysage en projet », Edition MetisPresses, 320 p
- Pirone Ilaria, 2014, « Capacité éthique et désir, en recherche », *Journal des anthropologues*, n°136-137, p. 105-121.
- Sgard Anne, 2010, *Une éthique de paysage est-elle souhaitable ?* VertigO, Vol 10, n°1,
- Soulé Bastien, 2007, « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales » *Recherche Qualitatives* – Vol. 27, n° 1, p. 127-140.
- Younès Chris, Paquot Thierry, 2000, *Éthique, architecture, urbain*, Edition La découverte, 228 p.